Communauté de Communes

« Loire Semène »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE » DU 03 NOVEMBRE 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 03 novembre,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 6

Excusés non représentés : 1

Absents : 0

Votants : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 28 octobre 2026

PRESENTS : M. ARNAUD, Mme BONNEFOY, M. BOMPUIS M. BOURGIE, M. CHEVALIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DUPUIS, M. DURIEUX, Mme FRATTI, M. LAIR M. MARCON Mme MARODON, M. MASSARDIER M. MIRANDON, Mme MONTEUX, Mme NAVARRO-OTT, Mme POUYET, M. RABEYRIN, Mme REYNAUD, M. ROUSSET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme VILLARD

ÉTAIENT EXCUSÉS REPRESENTÉS :
Mme BERGERON : Pouvoir à M. MIRANDON
M. GIRODET : Pouvoir à Mme BONNEFOY
Mme GOMEZ : Pouvoir à M. ROUSSET
Mme GRANGER : Pouvoir à M. ARNAUD
M. VALEYRE : Pouvoir à Mme NAVARRO-OTT
M. VIAL : Pouvoir à M. BOURGIE

ÉTAIT EXCUSÉE :
Mme MARCOUX

Monsieur Sébastien ARNAUD a été élu secrétaire de séance.

n° 20261103_D_139

Commission : Bâtiments – Voiries - SIG

Objet : Programme Voiries 2026 : Avenant n°1 au marché de travaux

Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Bâtiments – Voiries -SIG propose au Conseil communautaire de bien vouloir approuver l'avenant au marché de travaux, passé par une procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du code de la commande publique au 1er avril 2019, dans le cadre du programme voiries 2026 avec :

- BORNE TP

Détail de l'avenant :

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	100 856,25 €
- Montant TTC :	121 027,50 €

Introduction de prix nouveaux :
Plus-value pour l'application des enrobés de nuit (secteurs A et B) pour un montant de 7 500,00 € HT
Fourniture et pose de tampons fonte D600/400kN (secteurs A et B) pour un montant de 1 440,00 € HT
Fourniture et mise en œuvre de BBSG sur 4 cm (secteur B/remplacement variante) pour un montant de 27 625,00 € HT en remplacement du prix n°2.2.5 Fourniture et mise en œuvre de BBM 0/10 sur 3cm

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	+ 8 940,00 €
- Montant TTC :	+ 10 728,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant :	+ 8,86 %

Montant du marché public :

- Taux de la TVA :	20 %
- Montant HT :	109 796,25 €
- Montant TTC	131 755,50 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture
043-244301131-20261103-20261103_D_139-DE
Reçu le 12/11/2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n°1 au marché de travaux conclu avec l'entreprise BORNE TP, d'un montant de 8 940,00 € HT
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance

Sébastien ARNAUD

Pour le Président empêché,
Le 2ème Vice-Président

Daniel DURIEUX

Communauté de Communes Loire et Semène

AR Prefecture

043-244301131-20261103-20261103_D_139-DE
Reçu le 12/11/2026